

Joyeuse / Valgorge

VERNON Pour « Beaume-Drobie-Solaire » sur le toit de la mairie

Une première réalisation installée

Dernièrement, la salle polyvalente de Vernon a fait l'objet d'une pose de panneaux solaires photovoltaïques. Une initiative, sur un bâtiment public, qui sera suivie par d'autres poses sur des toitures privées à Joyeuse et à Vernon, et qui est due à la mobilisation d'habitants de Vernon, regroupés dans une toute nouvelle association : « Beaume-Drobie-Solaire ».

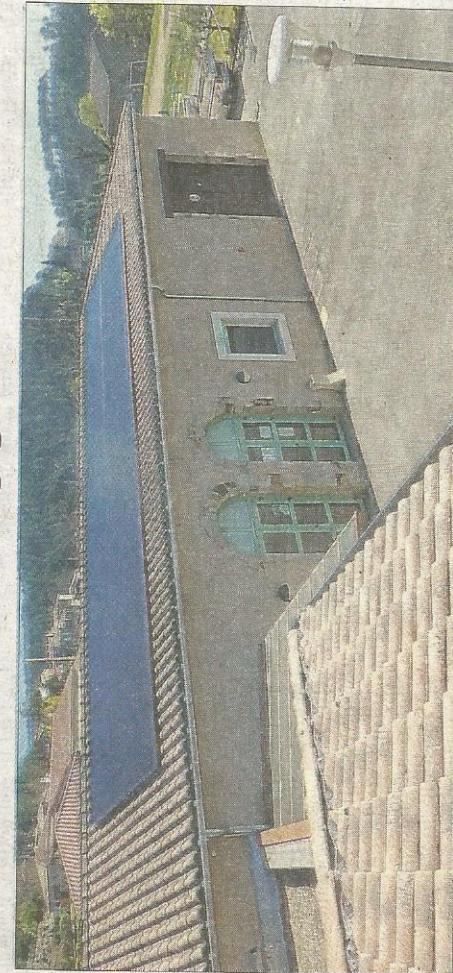
Les citoyen(ne)s et les collectivités territoriales qui participent au capital de la SCIC sont, donc, propriétaires des installations (une part = 100 €). « Notre projet s'appuie sur trois valeurs communales aux centrales villageoises » commente Gérard Montesse, le président de l'association. Et celui-ci de citer en premier, « l'exigence écologique » pour un engagement durable dans le respect de l'environnement et pour développer les énergies renouvelables. Il évoque, aussi,

« l'ancrage local »

L'énergie est produite localement avec un choix de prestataires locaux. Enfin, la démarche s'appuie sur « une gouvernance citoyenne et sur la transparence » (une personne = une voix).

D'association en SCIC

Cette dernière, qui s'appuie sur l'expérience du réseau national des Centrales Villageoises, a évolué en février dernier en une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), dans le but de financer et d'équiper de panneaux photovoltaïques, des bâtiments publics ou privés sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Beaume-Drobie. La SCIC recherche, actuellement, des toits à louer d'une superficie de 60 m² au minimum et, bien exposés. L'électricité produite par ces installations est réinjectée sur le réseau Enedis à un tarif d'achat garanti sur 20



L'équipement de la salle polyvalente de Vernon est la première réalisation suivie par l'association.

nauté de communes du Pays Beaume-Drobie, le Parc National Régional (PNR), les communes de Payzac, Beaumont, Saint-Mélanry, Vernon et Joyeuse - et 4 entreprises. L'équipement du loit de la saline polyvalente de Vernon est le premier loit d'un groupe de trois toits, de chacun 9 kWc de puissance, et qui devraient

produire chacun aux environs de 11 500 kWh annuels, soit l'équivalent de la consommation de quatre familles de quatre personnes (hors chauffage). Le tout, en économisant 700 kg de CO₂ et 1 Tonne d'Équivalent Pétrole (1 TEP). « Nous continuons notre travail de prospection pour de nouveaux toits à équiper et espérons convaincre d'autres citoyen(ne)s et collectivités de nous rejoindre » conclut Gérard Montesse.

Pour en savoir plus sur les Centrales Villageoises Beaume-Drobie-Solaire, contacter Gérard Montesse au 04 75 36 27 96 ou au 06 70 26 95 11.